

La Banque africaine de développement

par Jean-Yves Dionne

La Banque africaine de développement (BAD) fêtait l'automne 1984 son vingtième anniversaire. Au cours de ces vingt dernières années, l'institution financière africaine a vu son capital autorisé passer de \$250 millions qu'il était en 1964 à près de \$6 milliards EU. Sa capacité d'emprunt sur les marchés financiers, à peu près nulle en 1974, se situe maintenant dans l'ordre de \$2 milliards EU. Ses réserves se chiffrent à plus de \$130 millions EU.

Historique

La création d'une banque régionale de développement en Afrique se discutait bien avant 1960. Cependant, c'est au cours du premier sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) à Addis-Abéba en 1963, conscients de l'insuffisance des apports extérieurs en capitaux, que certains chefs d'État africains décident de la création d'une banque régionale. L'objectif assigné par les fondateurs sera de contribuer au développement économique et au progrès social des États membres régionaux et collectivement par l'encouragement à l'investissement de capitaux publics et privés sur le continent africain.

L'Accord portant sur la création de la BAD entre en vigueur le 10 septembre 1964 et ce, malgré les difficultés qui jalonnent son parcours. Les opérations de la BAD ne débiteront pas avant juillet 1966. Constituée à l'origine de 23 États africains et d'un modeste capital-actions, la BAD a choisi la voie du conservatisme et de la prudence en lançant en 1975 un premier emprunt de \$25 millions sur le marché des capitaux.

La Banque et ses institutions

A titre d'institution financière, la Banque consent des prêts, effectue des investissements et fournit de l'assistance technique pour l'élaboration, le financement et la mise en oeuvre des projets de développement. Ce faisant, elle peut opérer seule ou conjointement avec d'autres institutions financières.

Jean-Yves Dionne est agent au ministère des Affaires extérieures. Il a travaillé en Côte d'Ivoire.